

FORMATION de FORMATEURS, TUTEURS et MAITRE D'APPRENTISSAGE

Formateurs occasionnels

Formation Tuteurs : comment transférer les connaissances d'un métier en situation professionnelle ?

LE CADRE LEGAL DU DISPOSITIF DE L'APPRENTISSAGE

Professionaliser le rôle du Maître d'apprentissage

Vous vous demandez

*Quel est le cadre légal du dispositif de l'apprentissage ?
Qu'est ce que l'on peut faire et ne pas faire ?
Quels sont les responsabilités des différents acteurs du dispositif ?....*

LE CADRE LEGAL DU DISPOSITIF DE L'APPRENTISSAGE

Objectifs :

- Connaître le cadre légal régissant l'apprentissage et la mise en œuvre d'un tel dispositif
- Connaître le rôle des différents partenaires concernés par l'apprentissage : l'employeur, le CFA et l'apprenti
- Définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs au sein de l'entreprise : la DRH, le chef de service et le maître d'apprentissage
- Analyser et préciser les conditions de l'encadrement des apprentis au sein de l'entreprise

Public :

Toute personne intéressée par le dispositif de l'apprentissage : RH, responsable formation, chef de service, maître d'apprentissage

Durée : ½ journée

Moyens et méthodes pédagogiques

Alternance d'apports méthodologiques et théoriques
Il s'agit de construire une progression dans l'itinéraire d'acquisition des connaissances.

Pour en savoir plus, vous pouvez joindre Mme Cégépe

Téléphone : 01 46 38 24 69 – Mail : contact@amae-conseil.fr

Adresse : 4 rue Pierre Brosolette – 92130 Issy Les Moulineaux